



EN DIRECT DE CHÂBONS



N°276
Janv - Fév 2023

Bulletin municipal d'information de la Commune de Châbons



Bonne année 2023 !

<p>Pages 2-11 Infos municipales</p>	<p>Pages 12-13 Infos de la CCBE</p>	<p>Pages 14-24 Infos des associations</p>
---	---	---



HORAIRES D'OUVERTURE MAIRIE ET AGENCE POSTALE



	Matin	Après-midi
Lundi	9h-12h	Fermé
Mardi	9h-12h	16h-17h30
Mercredi	Fermé	
Jeudi	9h-12h	Fermé
Vendredi	9h-12h	16h-17h30
Samedi	9h-12h	Fermé

- www.chabons.fr
- accueil.mairie@chabons.fr
- 04.76.65.00.10
- 9, rue de l'église
38690 CHÂBONS
- www.facebook.com/chabonsmairie

ACCUEIL URBANISME

Le jeudi, permanence avec et sans RDV : 14h30-16h30. Le samedi sur RDV : 9h30-12h.

04.76.65.00.10

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Lundi : 10h-12h
Mercredi : 16h30-18h30
Vendredi : 17h-19h

04.76.35.82.56

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BIÈVRE EST (CCBE)

04.76.06.10.94

contact@cc-bievre-est.fr
Consultances architecturales, juridiques,
eau et assainissement sur RDV

DÉCHÈTERIES CCBE

	Châbons	Apprieu	Beaucroissant
Lundi	14h-17h	9h-12h	14h-17h
Mardi	9h-12h	14h-17h	Fermé
Mercredi	14h-17h	9h-12h	14h-17h
Jeudi	Fermé	Fermé	Fermé
Vendredi	9h-12h	14h-17h	14h-17h
Samedi	9h-12h 14h-17h	9h-12h 14h-17h	9h-12h 14h-17h

Les Brèves du Conseil Municipal



Séance du 13 septembre

- **Subventions** : la commission vie associative a étudié les dossiers et propose au conseil municipal les demandes suivantes de subventions exceptionnelles : 2 000 € pour le Sou des écoles ; 500 € pour l'Union Châbonnaise. **Approuvé à la majorité des voix.**
- **Rétablissement des voiries de communication suite à la délimitation du domaine public autoroutier concédé** : dans le cadre de la délimitation du Domaine Public Autoroutier Concédé (DPAC) de l'autoroute A48, AREA a chargé le cabinet Sintégra de procéder à la mise à jour du plan de DPAC de l'A48 pour la portion qui traverse Châbons. Cette opération permettra la remise foncière à la Commune à titre gratuit de la parcelle concernée AV 375. **Adopté à l'unanimité.**
- **« Place Jongkind »** : l'association Dans les pas de Jongkind a contacté la Mairie pour demander à ce que la Place de la Gare soit renommée « Place Jongkind ». Après discussion il est proposé par le conseil qu'une plaque indique « Parvis Jongkind Peintre (1819-1891) ».

Séance du 8 novembre

- **Charte de bon usage des salles communales** : dans le cadre d'une démarche globale de la Commune pour réaliser des économies d'énergie, Madame le Maire rappelle qu'il a été décidé lors de la dernière séance du Conseil Municipal de mettre en place une Charte de bonne utilisation des salles communales à destination des associations. **Adopté à l'unanimité.**
- **Octobre rose** : un programme de communication a été mis en place par des élus en octobre et notamment une collecte de soutiens-gorge dans le cadre de la campagne nationale autour du cancer du sein. Il est proposé le versement par la commune de 5 € par soutien-gorge collecté sous forme de subvention, soit 2125 € (pour 425 soutiens-gorge) qui seront versés à la Ligue contre le cancer. **Adopté à l'unanimité.**



Retrouvez les comptes-rendus complets des séances du conseil municipal sur notre site internet : www.chabons.fr

Prochains Conseils Municipaux :

- 10 janvier
- 07 février

L'édito du Maire



Pour une parution semaine 9,
nous attendons vos articles pour le
prochain numéro avant le 15 février.
Courriel : endirect@chabons.fr

Chères
Châbonnaises,
chers Châbonnais,



Après trois années impactées par la Covid, le contexte de tensions économique, internationale et énergétique de cette année 2022 vient perturber ce début d'année 2023. Les fêtes ont été un intermède fait de bonheurs, de partages, de chaleur humaine.

Cependant, le début d'année nous ramène à la réalité qui est loin d'être « un long fleuve tranquille ».

Mon vœu pour cette année 2023 : RÉSISTONS à la sinistrose, nous devons garder confiance en l'avenir et rester OPTIMISTES.

Qu'est-ce que l'optimisme ? Il s'agit de s'autoriser à envisager une tournure favorable aux événements et agir dans ce sens.

Connaissez-vous les bienfaits de l'optimisme ? Il permet notamment un allongement de l'espérance de vie, un bien-être mental, de mieux gérer son stress, d'obtenir plus de réussites, d'être plus actif, ou encore de créer des relations plus fortes.

S'il vous manquait encore une raison de rester optimiste, sachez que la mauvaise humeur se répand... comme la bonne ! Votre sourire contagieux ne laisse pas indifférent, vous entraînez avec vous dans votre spirale positive les gens que vous côtoyez. Ils sont ravis de vous voir, car votre joie est communicative et ils accepteront d'autant mieux de vous donner un petit coup de main ou de vous faire plaisir. L'optimisme est un cercle vertueux à entretenir. Vous êtes l'un des socles de ce cercle !

Que 2023 soit porteuse d'optimisme...

Avec tout mon dévouement.

Marie-Pierre BARANI





Quelques rappels de règles d'urbanisme

Quelles autorisations, pour quels travaux ?

TOIT

Tuiles (réfection de toiture) : DP

Auvent, préau

- < 5 m² : aucune formalité
- < 20 m² : DP
- > 20 m² : PC

Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation

- < 5 m² : aucune formalité si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti
- < 20 m² : DP

DP : Déclaration Préalable

PC : Permis de Construire

TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)

- Moins de 60 cm de hauteur, quelle que soit la surface : aucune formalité
- Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5 m² : aucune formalité
- Surélevée et/ou avec fondations profondes < 20 m² : DP
- Surélevée et/ou avec fondations profondes > 20 m² : PC

PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX : DP

FAÇADE, RAVALEMENT : DP

CREATION FENÊTRE ET CHANGEMENT DE MENUISERIES EXTÉRIEURES : DP

GARAGE

- < 5 m² : aucune formalité
- < 20 m² : DP
- > 20 m² : PC
- Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : DP

ENROCHEMENT

: doit être limité et végétalisé ; implanté toujours en continuité de la construction. En fonction du terrain, un avis de la Mairie est préférable.

MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE DP

PISCINE

- < 10 m², non couverte restant moins de 3 mois : aucune formalité
- < 100 m² ouverte : DP
- < 100 m² avec couverture < 1,80 m de haut : DP
- > 100 m² et/ou de haut et/ou local technique > 20 m² : PC

PORTAIL DP

CABANE BOIS OU BÉTON

- < 5 m² : aucune formalité
- < 20 m² : DP
- > 20 m² : PC

VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES

- < 5 m² : aucune formalité
- < 40 m² : DP
- > 40 m² : PC

DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :

- Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m².
- Pour une extension supérieure à 20 m² il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m².

Attention : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

La mention «sans autorisation» n'exclut pas la conformité au PLUi !

Toujours se référer à ce document, quel que soit le type de travaux envisagés.

Nos amis les animaux, parfois sources de nuisances

Nous recevons régulièrement des signalements en Mairie concernant les animaux. Voici un petit rappel des règles officielles et celles de bon sens :

LES ABOIEMENTS : insupportables pour ceux qui les subissent, bien souvent les maîtres absents ne se rendent pas compte de l'impact sur le voisinage ni de ce que leur chien est capable de faire en leur absence (l'ennui, la mission de garder le logement sont des comportements naturels amplifiés par l'absence du maître). Le propriétaire en toute bienveillance (rappel Art L214 du code rural) doit prendre les mesures nécessaires pour empêcher les nuisances.



LA DIVAGATION : principalement celle des chiens, votre animal peut causer divers accidents et les conséquences peuvent être lourdes, il faut absolument prévoir des clôtures adaptées. Lorsque nous trouvons un chien divaguant, si le propriétaire n'est pas joignable le chien sera récupéré par la SPA de Chambéry. Il faudra alors aller le chercher sur place et régler un montant plus ou moins élevé selon le temps de garde. Concernant les chats qu'il est très difficile de cantonner à un territoire restreint, nous rappelons que l'identification est obligatoire et le bon sens voudrait que vos chats mâles comme femelles soient stérilisés pour éviter une prolifération de chats sauvages.



LES CHIENS DE CATÉGORIES :

Les chiens de 1^{ère} catégorie et 2^{ème} catégorie sont soumis à des obligations, les premiers doivent être stérilisés et pour tous vous devez les déclarer en Mairie, avoir un permis de détention et leur faire porter une muselière dans les lieux publics.



LES DÉJECTIONS CANINES SUR LA

VOIE PUBLIQUE : elles sont interdites vous devez les ramasser, si vous ne respectez pas cette obligation vous vous exposez à une amende (arrêté N° 2016-A-135).



LES ANIMAUX DE FERME : poules, coq, chèvres, moutons, vaches etc. ne doivent pas divaguer, au risque de faire des dégâts chez les riverains ou même de créer des accidents de la route.

Pour ceux qui envisagent de faire entrer un animal au sein de leur foyer pensez bien que c'est un droit accompagné de responsabilités, renseignez-vous bien sur les besoins de l'espèce/race et prévoyez en amont le cadre de vie nécessaire pour leur bien-être et celui du voisinage.

Propriétaires d'animaux soyons tous responsables !

Bibliothèque

De Janvier à Mars, cycle « Les Cabanes » avec deux animations prévues :

- une exposition dans la bibliothèque
- une projection cinéma à la salle Post-Halles du film d'animation, Le Peuple Loup, le Mercredi 8 Février à 14h30 (sur inscription en Mairie)

Magasin pour rien

Prochaines dates :

- Samedi 7 janvier de 9h à 12h
- Samedi 4 février de 9h à 12h



Dépôt d'objets : la veille (vendredi) de 16h à 17h
Immeuble Le Vallon

Utilisez l'application « Ma Sécurité » !

Vous êtes victime de violence, d'un vol, d'une escroquerie ? Vous vous posez des questions sur votre sécurité ? Vous recherchez des conseils ? La nouvelle application Ma Sécurité vous vient en aide et vous propose la solution la plus adaptée à votre problème.

UN GENDARME OU UN POLICIER VOUS ACCOMPAGNE 24H/24 ET 7J/7

L'objectif de cet outil est de répondre le plus rapidement possible à vos différentes interrogations et demandes, tout en simplifiant vos échanges avec la Police et la Gendarmerie.

Les services proposés par l'application Ma Sécurité vous offrent une réponse instantanée et personnalisée. Un tchat disponible 24h/24 et 7j/7 vous permet de communiquer de manière instantanée avec la gendarmerie ou la police la plus proche de chez vous.

Celui-ci répond à vos questions, vous accompagne et vous guide vers la solution la mieux adaptée. En cas d'urgence, l'appel au 17 reste impératif.





Des nouvelles de l'école privée Le Tulipier

ZÉRO GASPIL' À LA CANTINE

Depuis la rentrée de septembre, le cuisinier du Self a mis en place le « Zéro Gaspil' ».

Chaque jour, les déchets des maternelles et des primaires de l'école du Tulipier ainsi que ceux des lycéens du Leap sont pesés. Ensuite, le cuisinier fait la moyenne par élève et attribue un emoji verte à ceux qui ont le moins gaspillé. Pour l'instant ce sont les plus jeunes qui battent les plus grands à plate couture !



Dans notre classe de CM nous avons donc quelques questions à poser au cuisinier, nous l'avons invité à venir nous voir à l'école.

Tout d'abord il nous a expliqué que nous sommes les seuls primaires de la Commune à bénéficier du self. Nous avons donc la possibilité de choisir nos entrées, laitages et desserts. Par ailleurs, nous avons appris que nous mangeons uniquement de la viande fraîche ainsi que des légumes produits par le maraîcher de la Commune, M. Garcin. Nous mangeons donc uniquement des produits de saison. Ensuite nous avons compris que le cuisinier ne peut choisir ses produits que s'ils sont référencés dans son catalogue. Ce qui est super c'est qu'il a réussi à négocier que le pain de la boulangerie de Châbons soit référencé dans le catalogue et depuis la rentrée nous mangeons du pain local à la place de celui qui était livré par un boulanger de Grenoble.

Ensuite, le cuisinier a expliqué qu'il a des règles à respecter : il y a un repas végétarien par semaine, nous n'avons pas accès à des condiments supplémentaires (sel, poivre...), nous pouvons retourner au « rab » uniquement pour les entrées, les féculents et les légumes.

Au fur et à mesure de cette rencontre, nous avons vu qu'il est possible d'adopter un comportement qui nous permettra de nous rapprocher du « Zéro Gaspil' ».

Nous remercions le cuisinier d'être venu nous rencontrer mais aussi pour les bonnes pâtisseries qu'il nous

prépare avec son équipe quand ils en ont le temps !



L'ÉCOLE DU TULIPIER LAVE SON LINGE COLORÉ EN PUBLIC

Jeudi 20 octobre, les quatre classes de l'école du Tulipier se sont associées à la « Grande lessive ». C'est une œuvre d'art participatif qui permet de détourner les



feuilles de papier A4 pour les transformer en objets d'art qui seront exposés comme des vêtements à sécher, accrochés par des pinces à linge. Créée en 2006 La Grande Lessive valorise l'art en train de se faire, les pratiques et les enseignements artistiques, et développe le lien social. Des écoles du monde entier y participent.

L'exposition de Châbons a rassemblé, dans la salle des fêtes, les œuvres graphiques des élèves de la toute petite section au CM2. L'ensemble des élèves ainsi que les familles ont pu visiter cette exposition éphémère.

Cette année le thème retenu par l'organisation était « La couleur de mes rêves ». Parfois difficile à cerner, nos rêves sont des petites portes ouvertes vers un autre monde. Les élèves ont pu nous les faire partager grâce à leurs productions. Rêves d'un monde meilleur ou d'un avenir professionnel, cauchemars ou rêveries chacun a pu s'exprimer graphiquement.

Rendez-vous en mars 2023 pour la prochaine Grande Lessive sur le thème « Ma cabane et-est la tienne ».

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Des élèves de l'école le Tulipier ont participé à la cérémonie du 11 novembre. Ils avaient préparé la



lecture de quelques lettres de poilus. En réalisant ce travail en classe, chacun a pu mieux comprendre la nécessité de ne pas oublier cette période de notre histoire. C'est une nouvelle génération qui est ainsi sensibilisée au devoir de mémoire.

Des nouvelles de l'école publique des Terres Froides

LA GRANDE LESSIVE S'EST ÉTENDUE À L'ÉCOLE

Le jeudi 20 octobre, L'école a participé à « La grande lessive » (exposition éphémère de réalisations plastiques). Elle a pour but de valoriser l'art et les enseignements artistiques.

Toutes les classes ont planché sur un thème commun « la couleur de mes rêves ». Ce fut l'occasion pour les enfants de peindre, découper, coller, souffler, froisser, colorier, mélanger, tapoter, imaginer... en bref s'exprimer autour d'un projet artistique commun. Les parents d'élèves étaient invités à déambuler autour de l'école et dans la cour afin de voir toutes les réalisations accrochées par des pinces à linge à des fils tendus. Les élèves et parents étaient ravis de découvrir toutes ces œuvres. Le rendez-vous est pris pour la deuxième session de la grande lessive le 23 mars 2023.



OH OH OH !

« Mon beau sapin, roi des forêts ... » Les entendez-vous chanter les petits écoliers des Terres Froides ? Non ? Allez les enfants, plus fort ! « Petit papa Noël... »

Depuis le 1^{er} décembre, les classes préparent activement Noël : chants, poésies, dessins, bricolages, cuisine...

Les salles se sont parées de sapins, boules, guirlandes et des très appréciés calendriers de l'Avent.

Chaque matin, chacun arrive en espérant être le prénom du jour. Suspense... Qui sera l'heureux gagnant d'une papillote ou d'un cadeau surprise ?

Mais aujourd'hui, mardi 13 décembre, tout le monde a de la chance : des friandises, des gâteaux et des pâtisseries. Pulls de Noël, bonnets rouges, pourquoi ne pas essayer d'avoir aussi le même ventre rond que le Père Noël ?

Merci les papas-mamans pour ce délicieux goûter !

Toute l'équipe éducative vous souhaite un « Noël ! Joyeux Noël !... » Vous les entendez chanter cette fois ? Non ? Allez, plus fort :

« NOËL !
JOYEUX
NOËL ! »



QUAND L'ART S'INVITE ET S'INSTALLE ...

C'est avec un immense enthousiasme que les élèves de CE2, CM1 et CM2 de l'école publique des terres froides ont réalisé une œuvre qui restera des décennies dans l'école.

Le préau aux allures austères s'est ainsi vu transformé en sous-marin. C'est grâce au travail rigoureux mais toujours bienveillant de Raphaël Peaud, artiste peintre de l'école de peinture de Bourgoin-Jallieu L'ARTELIER, que la transformation fut possible.

C'est la technique de peinture en trompe l'œil avec un système de lignes d'horizon dans lequel plusieurs points de fuite sont répartis qui fut utilisée. La perspective est ainsi apparue, comme par magie, grâce au tracé méthodique des élèves. Eh non : point de projection du cadre sur le mur : tout fut réalisé à l'équerre et la règle par les élèves eux-mêmes. Ce ne sont que les dessins des « fenêtres » qui furent projetés. Un vrai travail d'artistes !! La technique du clair/obscur (3 teintes : clair/moyen/sombre) a permis de rendre réelle cette perspective.



En immersion totale au milieu des mers, les élèves auront même à découvrir des indices dans la peinture pour répondre à des quizz... Les réponses seront transmises de génération en génération...

Nous tenons à chaleureusement remercier Raphaël pour sa patience et sa créativité, ainsi que les parents qui ont bravé le froid durant deux semaines pour accompagner nos artistes en herbe.

Un immense merci à la Mairie de Châbons pour la mise en place de ce projet.

Vous êtes prêts ?... Un, deux, trois... plongez !



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

**Vous souhaitez un
complément
de revenu ?**

**1 000 postes de
CONDUCTEURS DE CAR
À TEMPS PARTIEL**
à pourvoir



Scannez le QR code
pour accéder au
formulaire de contact

La Région qui agit

Associations, annoncez vos événements par mail auprès de vos mairies !

Dès la fin décembre 2022, les modalités de dépôt d'annonce de manifestations depuis les sites des Communes et de Bièvre Est évoluent.

Dorénavant, chaque Commune annoncera sur son site les événements des associations de son territoire et aura la possibilité de les partager avec les communes voisines.

Associations, annoncez vos événements par mail auprès de vos mairies !

Pour annoncer un événement, il faudra désormais que les associations envoient un mail à leur mairie à l'adresse : accueil.mairie@chabons.fr

Dans ce mail, les associations sont invitées à joindre une affiche ou photo au format jpeg



ainsi que les date, lieu, nature, tarif et modalités de celui-ci.

Si vous aviez récemment annoncé des manifestations depuis le site de Bièvre Est ou d'une Commune pour le mois de janvier, merci de renouveler votre envoi en suivant la procédure ci-dessus.

Nous vous remercions.

Rappel : depuis le 5 décembre à Châbons, l'accès à la déchèterie se fait par lecture de plaque



VOS DÉCHÈTERIES SE MODERNISENT !

Avant la fin d'année 2022, mise en place du **contrôle d'accès par lecture de plaque d'immatriculation.**

INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT EN LIGNE SUR **decheteries-cbe.horanet.com**



Besoin d'aide ?
04 76 06 10 94
decheteries@cc-bievre-est.fr

Communauté de communes de Bièvre Est
1352 rue Augustin Blanchet 38690 Colombe
bievre-est.fr

La lecture de plaque, comment ça marche ?

Un système de caméra lit votre plaque dès que votre véhicule se présente devant la barrière.

Le système reconnaît les plaques enregistrées dans la base de données et vous donne accès au quai pour y déposer vos déchets.

Les avantages du système

Le système comptabilise les passages de chaque usager.

L'utilisateur n'a pas besoin de sortir de son véhicule.

Les plaques sont lues sans difficulté et l'accès aux sites est fluidifié.

Seuls les résidents des communes bénéficiaires ont accès aux sites.

Pour s'inscrire, rien de plus simple

1 Préparez les justificatifs numériques nécessaires à votre inscription : **carte grise** et dernière **redevance ordures ménagères** (demande d'abonnement ou justificatif de domicile).

2 Connectez-vous à la plateforme **decheteries-cbe.horanet.com**
Créez votre compte utilisateur.

Dans la rubrique « mes démarches », ajoutez un véhicule.

3 Attendez de recevoir la confirmation de votre inscription par mail. Votre compte utilisateur est prêt et votre véhicule enregistré.

Dès la mise en service du contrôle d'accès par lecture de plaque, votre compte vous permettra de consulter votre nombre de passages, d'ajouter ou supprimer un véhicule et de mettre à jour vos coordonnées.

Près de 9000 foyers doivent s'inscrire, la pré-inscription permet un meilleur accompagnement de chaque usager.

1, 2, 3... inscrivez-vous !
decheteries-cbe.horanet.com

Communauté de communes de Bièvre Est 1352 rue Augustin Blanchet 38690 Colombe
04 76 06 10 94 - decheteries@cc-bievre-est.fr
bievre-est.fr



Calendrier des manifestations



Samedi 14 janvier de 8h à 18h

PORTES OUVERTES

page
21

Gymnase

Union Châbonnaise



Dimanche 5 février dès 11h

APÉRITIF MOULES FRITES

page
12

Salle des fêtes

Motard Club des Terres Froides



Vendredi 20 et Samedi 21 janvier

TOURNOI INDOOR DE FOOTBALL

page
22

Gymnase

Stade Châonnais



Mercredi 8 février à 14h30

SÉANCE CINÉMA « LE PEUPLE LOUP »

page
15

Salle Post'Halles

Bibliothèque



Vendredi 27 janvier à partir de 18h30

SPECTACLE « CADDIE À CADDIE »

page
19

Salle des fêtes

Artscenics et p'tites bretelles



Samedi 25 février à 18h30

SOIRÉE D'IMPROVISATION

pages
16 et
20

Salle des fêtes

Chab'en scène



Samedi 28 janvier de 10h à 12h

PORTES OUVERTES

page
16

Ecole Le Tulipier

Ecole privée Le Tulipier



Dimanche 26 février de 10h à 13h

VENTE À EMPORTER DE LASAGNES

pages
13 et 21

Gymnase

Union Châbonnaise



Dimanche 29 janvier de 10h à 13h

VENTE À EMPORTER ET APÉRITIF

pages
16 et
23

Salle des fêtes

ACCA



Samedi 4 mars

SOIRÉE DANSANTE ET CHOUROUTE

page
22

Ensemble sportif

Stade Châonnais



 Réunions

 Culture

 Jeux, sports,
animations

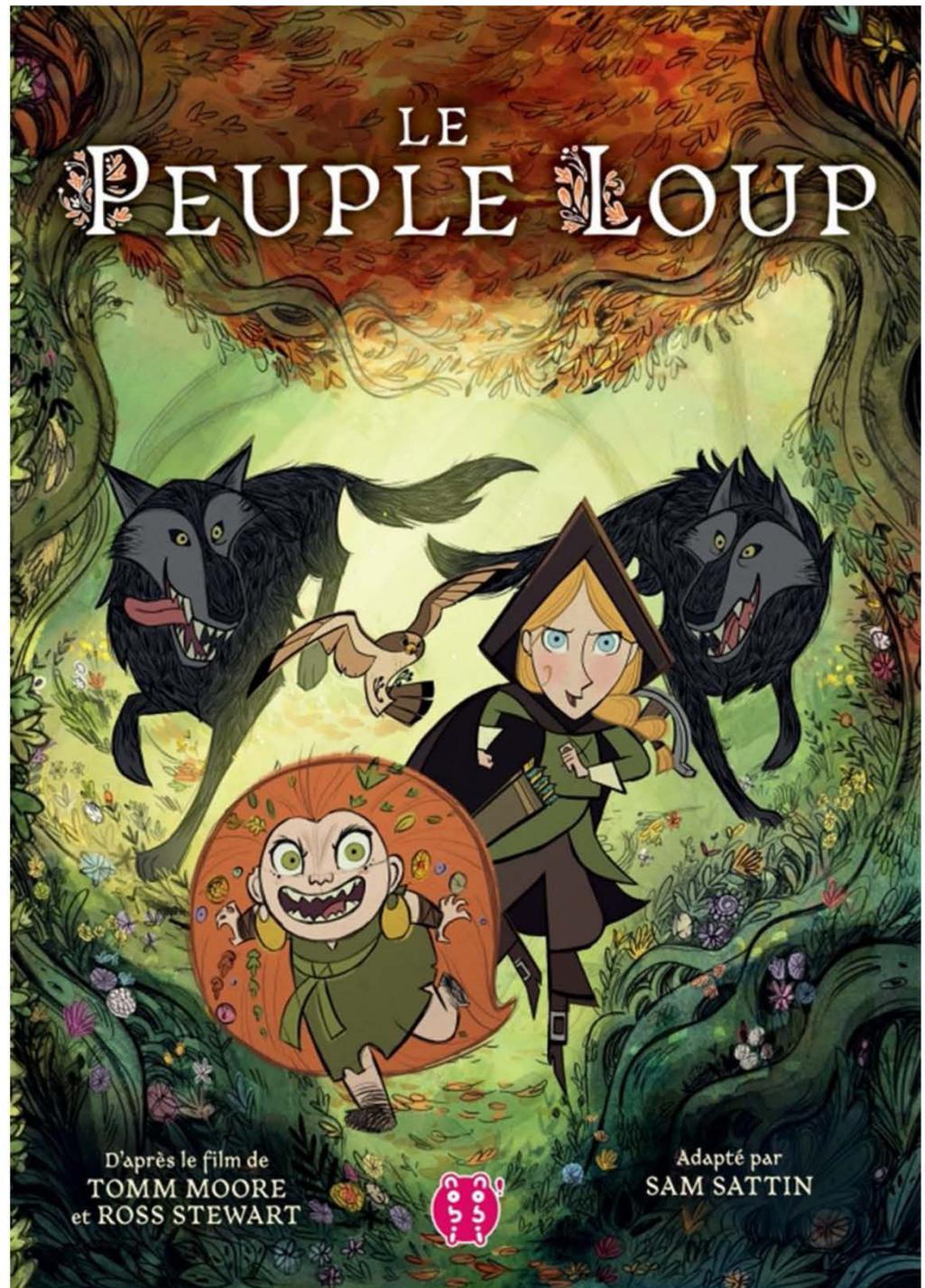
 Restauration

CHÂBONS

GRATUIT

FILM D'ANIMATION POUR ENFANTS

médiathèque



MERCREDI 8 FÉV – 14H30
SALLE POST'HALLES

Inscription en Mairie 04 76 65 00 10

Bibliothèque Municipale de Châbons
9, rue de l'église - 38690 Châbons
Tél : 09 65 37 13 81 - bibliotheque.chabons@cc-bievre-est.fr

Horaires d'ouverture
Lundi : 10 h – 12 h
Mercredi : 16 h 30 – 18 h 30
Vendredi : 17 h – 19 h

Bièvre Est
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Ecole privée
Le Tulipier
CHABONS

Portes ouvertes le
samedi 28 janvier 2023
de 10h à 12h



ecoleletulipier@laposte.net
http://www.ecoleletulipier.fr/

VENTE A EMPORTER
Et APERITIF



Organisée par :
L'ACCA CHABONS

Blanquette de veau
ou
Bœuf bourguignon

avec RIZ et

tarte aux pommes

12€ la part

Le dimanche 29 janvier 2023

de 10 h à 13 h à la salle des fêtes de Châbons

BUVETTE

Sur réservation avant le 22 janvier :



accachabons@gmail.com

06 75 85 26 76 (Jean-Paul Guillemin)



06 86 20 30 83 (Lilian Faure)

06 67 69 31 57 (Christian Chevallet)

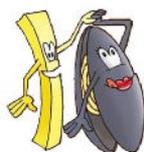
Motard Club des Terres Froides

Dimanche 5 Février

Apéritif
MOULES
FRITES



Dès 11h00



CHABONS

Salle des fêtes

Dégustation sur place ou à emporter

Réservation possible au 06.99.72.74.14

GRANDE TOMBOLA!!!

À CHÂBONS

CHÂB'EN SCÈNE
THÉÂTRE D'IMPROVISATION

ouvert à tous, comédiens ou non...

Samedi 25
février 2023

À PARTIR DE
18H30

À LA SALLE DES FÊTES DE
CHÂBONS !



PUCIER

Organisé par le sou des écoles publiques de Châbons

Gymnase de Châbons.

Buvette
&
Restauration



Inscriptions et renseignements
soudesecolesdechabons@gmail.com
06.80.27.28.79



APÉRITIF ET VENTE DE LASAGNES

Dimanche 26 février 2023

à Châbons



Organisée par l'Union Châbonnaise

Récupérez vos lasagnes entre 10h et 13h.

Pensez à réserver :

- Par téléphone : 04 76 65 05 69
- Par mail : union.chabonnaise@gmail.com



Pour plus d'informations,
scannez moi avec votre
appareil photo :



CHABONS

24^{ème} Pucier du Sou des Ecoles Publiques

Le dimanche 12 mars 2023 au Gymnase

Règlement

Article 1. Organisation par le sou des écoles publiques de Châbons. Le pucier reçoit les professionnels et les particuliers dans la limite des places disponibles.

Article 2. Les réservations sont établies dans l'ordre de réception des bulletins accompagnés de leur règlement. Les annulations ne donnent lieu à aucun remboursement.

Article 3. Les organisateurs se réservent le droit de refuser toute candidature, ainsi que d'exclure tout exposant qui troublerait le bon ordre de la manifestation sans indemnité d'aucune sorte.

Article 4. Installation des stands des exposants à partir de 7H et en aucun cas avant. Les exposants recevront un badge au moment de leur inscription. Tout stand non occupé à 9H sera redistribué. Fin du pucier à 17H. Le départ des exposants ne pourra pas avoir lieu avant 17H.

Article 5. Les marchandises exposées demeurent sous l'entière responsabilité de leurs propriétaires à leurs risques et périls. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration.

Article 6. Aucune marchandise comestible (denrée ou boisson) ne pourra être vendue par un exposant.

Article 7. Les prix seront obligatoirement affichés sur les marchandises à la vente.

Article 8. L'exposant s'engage à respecter le cadre qui lui est attribué (table, matériel, surface).

Article 9. Par leur adhésion, les exposants déclarent renoncer à tout recours contre l'association organisatrice.

Article 10. Le prix de l'entrée sera de 1,00 euro pour les adultes, gratuite pour les enfants de moins de 12 ans.

Article 11. Buvette et restauration rapide vous seront proposées. Un café sera offert aux exposants*.

Article 12. Le prix de l'emplacement : 4,50 euros le mètre avec table(s) fourni(e)s et 3 euros le mètre sans table. Possibilité de prendre plusieurs emplacements.

Bulletin d'inscription à retourner avec le règlement à l'ordre du Sou des Ecoles Publiques de Châbons
A l'adresse postale : Sou des Ecoles Publiques de Châbons – 88, route de Grenoble - 38690 Châbons

Tél. : 06.80.27.28.79 Mail : soudesecolesdechabons@gmail.com

Important : votre réservation vous sera confirmée dans les 7 jours suivant la réception de votre paiement, par mail ou par téléphone.

*Dans la limite de 3 personnes/emplacement. A venir chercher en une seule fois.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom, prénoms : _____

Adresse : _____

N° Tél : _____ Mail : _____

Pour les professionnels : n° de registre du commerce : _____

Pour les particuliers (cf. arrêté 99-5032 de la préfecture de l'Isère du 06/07/99) :

- Photocopie recto-verso de la pièce d'identité de l'exposant (obligatoire).

J'atteste sur l'honneur que cette participation à ce genre de manifestation est la première, la deuxième * pour l'année 2023 (* rayer la mention inutile)

Le réserve _____ emplacement(s) de _____ m x 4,5 euros (avec tables) et/ou _____ m x 3 euros (sans tables). Total _____ euros, et je reconnais avoir pris connaissance du règlement et en accepter toutes les conditions.

Le _____ Signature



Une nouvelle initiative pour l'équipe de la Touvière

Le dimanche 4 décembre, a eu lieu le premier marché de Noël - bourse aux jouets de La Petite Unité de Vie La Touvière.

Le temps n'était pas au rendez-vous alors il a été décidé de s'installer à la dernière minute au gymnase de Châbons (merci à la Municipalité et au Comité des Fêtes pour leur aide précieuse).



La fête a été au rendez-vous, le Père Noël était ravi de sa journée et Laure (auxiliaire de vie) a effectué les aller et retour pour permettre à nos résidents de partager ce moment avec nous.

Pendant ce temps, Sandra, Eloïse, Térésa et Rachel œuvraient à la buvette.

Un grand merci aux salariés de la structure et leur conjoint d'avoir pris sur leur temps de repos pour permettre cette nouvelle initiative.

Joyeuse Amitié des Terres Froides

L'année s'est terminée avec le repas de Noël dans la salle joliment décorée.

Après deux années de mise en veille pour cause de pandémie, 90 convives ont dégusté un repas festif en présence de Madame Le Maire, invitée pour l'occasion, et Pierre BOZON toujours à l'écoute et disponible pour l'association.

La chorale de Joyeuse Amitié des Terres Froides a présenté ses talents en interprétant des chants de Noël appris spécialement pour cette journée. Merci à eux d'avoir animé ce repas.

Tout le monde s'est quitté heureux d'avoir passé une bonne journée. Ils se retrouveront le 04 janvier pour l'assemblée générale à la salle des fêtes à 14 h 30. L'assemblée se terminera par la dégustation de galettes des rois.

Joyeuse Amitié des Terres Froides vous souhaite une bonne et heureuse année 2023.



Association La vie devant soi

BONNE ANNÉE !

En ce début d'année, nous vous souhaitons à tous une très bonne année 2023 sous le signe du Bien-être et de la réalisation de soi.



L'automne a été marqué par de nombreuses conférences et ateliers, nous vous remercions de l'intérêt que vous manifestez pour ce que nous proposons.

En cette nouvelle année, nous vous annonçons, en avant première, l'organisation de notre premier Salon du Bien Vivre le 23 avril 2023 au gymnase de Châbons.

À partir de début janvier, nous prévoyons plusieurs conférences et ateliers :

- Géobiologie et électromagnétisme dans l'habitat,
- Présentation des Mémoires Akashiques et méditation guidée,
- Ateliers cosmétiques Bio,
- Cours d'art floral,
- Atelier fleurs de Bach,
- Atelier : augmenter son énergie grâce au son, à la couleur et à la méditation,
- Atelier : comprendre et améliorer son immunité naturelle,
- Et des cours de Hatha Yoga le mardi de 18h30 à 19h45 à St Didier de Bizonnes et le vendredi de 14h00 à 15h15 à Châbons. (Inscription possible toute l'année)

Toutes les infos sont sur notre site (dates, heures et lieux) : <https://laviedevantsoi.cmonsitesite.fr/>



À 91 ans
Marc
participe
encore
activement

Amitié et chansons

Cette année encore le public a répondu présent lors de nos deux représentations des 5 et 6 novembre 2022 puisque ce sont plus de 600 personnes qui sont venues nous applaudir sur ces 2 jours à la salle polyvalente de Châbons. Ce rendez-vous annuel se révèle donc comme l'évènement culturel majeur sur la Commune.

C'est à chaque fois un réel moment de bonheur et de partage qui nous encourage à le renouveler et à nous dépasser pour que chacun reparte avec en tête des airs connus ou découverts...

Le public ne s'y trompe pas ainsi que bon nombre de nos élus qui nous ont fait l'honneur d'y participer, comme nos conseillers départementaux, notre président de la Communauté de Communes ainsi que notre sénateur et nous les remercions chaleureusement de l'intérêt apporté à notre groupe.

Grâce à votre participation nous avons pu, cette année encore, reverser la somme de 1500 euros répartis entre 5 associations chères à nos cœurs, comme le centre Léon Bérard, Vaincre la Mucoviscidose, l'ARSEP (sclérose en plaque), l'AFM Téléthon et France Alzheimer.

Nous remercions également nos fidèles bénévoles sans qui ces représentations ne pourraient avoir lieu, autant pour l'installation que le démontage du podium, des éclairages, de la sono ainsi que, de nouveau cette année, la tenue de la buvette.

Nous allons d'ailleurs, le 22 janvier 2023 pouvoir renouer avec la tradition de l'assemblée générale où nous pourrons mieux les remercier par un petit moment de convivialité auquel ils sont tous invités.

Nous avons également pu apporter un peu de chaleur le 23 novembre dernier au foyer logement de personnes âgées des Avenières où nous avons chanté quelques chansons en préambule d'un



goûter pris en commun.

Le 10 décembre, nous avons apporté notre contribution à la soirée organisée par la chorale « Chantons chez nous en familles » de Voiron au profit de l'association « Le Rigodon » puis le 14 décembre à Biol pour animer un après midi festif au profit des bénéficiaires de l'ADMR.

Nous devrions continuer en 2023 par notre présence à Frontonas pour le CCAS le 14 janvier, puis le 4 février pour la MJC de Rives, le 17 mars à Meyrié au profit d'un enfant atteint d'une malformation nécessitant une opération aux Etats-Unis et enfin le 3 juin à Montagnieu pour aider à la restauration du clocher.

Voilà pour les dates connues à ce jour, mais bien sûr, parallèlement, nous continuons les répétitions chaque jeudi soir afin de vous préparer un nouveau répertoire pour les 4 et 5 novembre 2023, qui, nous l'espérons, saura encore vous enchanter et vous faire passer un bon moment de détente en famille.

C'est bien là notre principale motivation, « nous faire plaisir tout en vous faisant plaisir ».

Nous vous souhaitons une très bonne et heureuse année 2023 ainsi qu'une bonne santé en attendant de nous revoir !

Tout le groupe « Amitié et Chansons »

Artscenics et p'tites bretelles

**SPECTACLE « CADDIE À CADDIE »
VENDREDI 27 JANVIER 2023**



De la compagnie : CIA Sonel, tout public dès 5 ans, « cirque, magie »

Prix du public 2022 du festival du Grand Bornand

Salle des fêtes à Châbons, 18h30, entrée 8€

Plus d'informations et réservations :

<https://www.artscenics-et-ptites-bretelles.fr/>

Elle analogique et lui numérique, très numérique. Chacun pousse un caddie de supermarché, des caddies qui deviendront bientôt complices de leurs acrobaties. Avec humour et magie, ils entraînent le public à la limite entre deux mondes : l'ancien et le nouveau, le passé et le futur, l'analogique et le numérique...





Chab'en scène

Bonjour à toutes et tous !

Toute l'équipe des comédiens de l'Association Chab'en scène vous souhaite une belle année 2023, pleine de projets enthousiasmants.



Pour bien commencer cette nouvelle année, la troupe est heureuse de vous inviter à sa prochaine soirée d'improvisation qui aura lieu à la salle des fêtes de Châbons, le samedi 25 février. Forte du succès de sa première soirée d'improvisation organisée en octobre, la troupe a décidé de renouveler cette expérience pour partager ses sketches avec un public plus large encore.

Les comédiens de la troupe, ainsi que les volontaires d'un soir, se réuniront donc à nouveau autour du piano d'un raconteur d'histoires. Leurs explorations théâtrales défieront les lois de la pesanteur pour s'aventurer dans des territoires imaginaires qui créeront le spectacle en direct sous les yeux des spectateurs...

Déroulement de la soirée :

- 18h30 - 19h : accueil du public, constitution des groupes d'acteurs
- 19h - 20h : improvisations guidées.
- 20h - 20h30 : entre acte, buvette, restauration rapide
- 20h30 - 21h30 : improvisation guidées
- 21h30 : buvette, restauration sur place possible.

Tarifs : Adultes 10€, Gratuit au - de 12 ans

Inscriptions et réservation à chabenscene@gmail.com

Page facebook :
Compagnie
CHAB'en SCÈNE



Comité des fêtes

Cette année 2022 a été riche en manifestations, la fête de la musique, le 14 juillet sous une chaleur caniculaire, les journées des plantes à Pupetière qui représentent une énorme organisation.

Décembre et son lot de festivités, la fête des lumières le 08 décembre et son défilé aux lampions dans les rues du village, de succulents diots cuisinés sur place accompagnés de frites sans oublier les crêpes et le vin chaud. Une animation de qualité avec Florent BATTANI interprétant avec beaucoup de talent de la variété française et des chants corse. Encore une bonne soirée comme nous savons le faire à Châbons.



Puis l'arbre de Noël a connu un énorme succès. Le comité des fêtes avait programmé cette année une comédie musicale. Le conte autour du père Noël a conquis le jeune public mais également les accompagnateurs.



Après quelques photos avec le père Noël et ses lutins distribuant des papillotes, chaque enfant s'est vu remettre un cadeau par la municipalité.

L'année prochaine sera encore importante pour le comité des fêtes. En plus des manifestations annuelles, le comice agricole fin août s'organiserà à Châbons. Les réunions vont s'enchaîner rapidement afin de définir la durée, les animations, la restauration etc. Nous vous tiendrons au courant, c'est évidemment une grosse manifestation et nous aurons besoin de nombreux bénévoles sachant que la société d'agriculture sera à nos côtés.

Bernard MICOUD et son équipe vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2023.

Union Châbonnaise



STAGE DE FORMATION À L'ENCADREMENT

Romane PRUDHOMME a participé au stage initiateur qui se déroulait du 30 octobre au 3 novembre à St Marcellin.

Cette formation proposée par la Fédération Sportive et Culturelle de France permet à nos jeunes monitrices de bénéficier de l'accompagnement de cadres expérimentés pour parfaire leurs techniques d'encadrement. Théorie et exercices pratiques sont venus rythmer le stage et lui permettent ainsi de rejoindre le reste de l'équipe encadrante avec un bagage supplémentaire. Un grand merci à elle, ainsi qu'à nos bénévoles présents autour de nos adhérents au quotidien.

STAGES DE PERFECTIONNEMENT

3 jeunes ont été présentées au stage de perfectionnement des 4^e et 5^e degrés organisé dans les locaux de la Jeanne d'Arc à St Marcellin. Johanna les accompagnait : elles sont rentrées bien fatiguées après 6 heures d'entraînement sur la journée.



Le 4 décembre dernier, Sara RAMBAUD, Coline MOURICHON et Janelle COLLANGE-BONNET se sont rendues à Bourgoin-Jallieu pour participer à un stage de perfectionnement.

Ce fut l'occasion pour elles d'évoluer toute la journée dans une salle de gymnastique spécialisée et de bénéficier des conseils et de l'accompagnement d'autres cadres du département.

Elles se retrouveront pour un deuxième stage le dimanche 19 février 2023 et à domicile cette fois-ci puisque l'Union Châbonnaise en sera l'hôte.

1^{ER} TOUR DES COUPES D'HIVER NATIONALES FSCF

Le 3 décembre dernier, 5 de nos gymnastes ont défendu les couleurs de l'Union Châbonnaise lors du premier tour des coupes d'hiver à Chambéry.

Il y faisait un peu froid, mais cela va être le lot des gyms à chaque compétition cet hiver. Pourvu que cela n'engendre pas de blessures trop graves !

Pour accéder au tour suivant, un certain nombre de points était requis. Anne SERMET en juniors (10^e/19), Phébée AGIER-MEYER (11^e/17), Béryl BERNARD (12^e/17) toutes deux cadettes et Aurélie NAPOLI, sénior (17^e/38) accèdent aux demi-finales et qualifient l'équipe. Alicia MUET, quant à elle, concourait en individuelle et se classa 17^e/19, échappant de peu à la qualification. Nous sommes ravis de la revoir sur les plateaux de compétition après une longue convalescence due à sa blessure au genou. Un grand bravo à nos gymnastes qui entament très bien cette nouvelle saison.



C'est le moment de présenter Aurélie (à droite sur la photo), le nouvel entraîneur qui est chargé des ainées et poussines de l'Union Châbonnaise cette année.

AG - PORTES OUVERTES

Le samedi 14 janvier 2023 se tiendra au gymnase de Châbons notre traditionnelle journée portes ouvertes. Nos gymnastes évolueront sur les différents agrès et ce sera l'occasion, pour la grande majorité, de faire le point avant de reprendre le chemin des compétitions.

Vous pourrez dès 8h venir assister aux prestations des ainées et des jeunes et voir évoluer nos poussines sur l'après-midi. La fin de journée sera rythmée par les démonstrations gymniques et la présentation de la mini gym et des petits de l'éveil laissant place à partir de 18h à notre assemblée générale et la lecture du palmarès.

Une buvette et un stand de restauration rapide seront prévus pour permettre à tous de se retrouver enfin avec convivialité autour de ce bel évènement.

Date à retenir
Dimanche 26 février 2023 :
vente de lasagnes à emporter

En cette nouvelle année, toute l'équipe de l'Union Châbonnaise tient à vous présenter ses meilleurs vœux.



Stade Châbonnais



LES PARTENAIRES ACCUEILLIS PAR LE CLUB

Vendredi 2 décembre dernier a pu se dérouler la soirée des partenaires du Stade Châbonnais à la salle des fêtes, mise à disposition par la municipalité.

L'occasion de pouvoir remercier les partenaires fidèles du club, mais également l'occasion de discuter avec de nouvelles entreprises susceptibles de rejoindre la grande famille du Stade Châbonnais.

Cette soirée permet également de pouvoir partager un moment convivial avec les éducateurs et bénévoles du club, mais également les familles des joueurs disparus, mis à l'honneur lors du Tournoi de Noël.



Après le traditionnel discours de la présidente Christine MICOUD, les convives ont pu partager le verre de l'amitié et les discussions ont pu se poursuivre autour d'un repas chaud, concocté par nos artisans locaux, dans un esprit très convivial.

Si vous aussi vous souhaitez soutenir le club et devenir partenaire, n'hésitez pas à contacter Lucas FAURE au 06.77.23.80.36 pour discuter des différents soutiens possibles.

LES CALENDRIERS 2023 VENDUS, MAIS IL N'EST PAS TROP TARD !!

Les samedi 19 et 26 novembre, une petite vingtaine de joueurs seniors et quelques vétérans ont sillonné les rues et chemins de notre beau village pour la vente des calendriers via le « porte à porte ».

Les joueurs ont partagé le casse-croûte matinal



avant de partir à la vente !

Le bureau félicite les joueurs volontaires pour leur investissement pour le club ! Le club ne pourrait pas fonctionner sans l'aide de ses licenciés.

Les vendeurs ont trouvé beaucoup de maisons vides, cependant le club remercie tous les châbonnais qui ont ouvert à nos licenciés et ainsi montré leur soutien aux footballeurs.

Si toutefois vous n'avez pas vu ou entendu les stadistes frapper à votre porte, quelques calendriers sont encore disponibles, alors n'hésitez plus, contactez Paulin DIDIER au 06.72.82.22.17.

LE TOURNOI INDOOR AURA LIEU LES 20 ET 21 JANVIER

Après le tournoi de Noël qui a regroupé les catégories U6 à U13 les 17 et 18 décembre derniers (dont vous trouverez le résumé dans la prochaine édition du bulletin - début mars), il est temps pour les plus grands de pouvoir goûter au futsal, pratique dérivée du football que nos licenciés connaissent habituellement sur le carré vert.

Le week-end débutera avec la catégorie Vétérans le vendredi soir (challenge Jean-Paul VIAL).

Les U15 ouvriront le bal le samedi matin, avec le challenge Christophe RIVAL.

Les U17 enchaîneront l'après-midi pour le challenge du Stade Châbonnais et le week-end se terminera avec la catégorie seniors le samedi soir, pour disputer le challenge Eugène ROMERO.

Comme à son habitude, le club tiendra une buvette et assurera la petite restauration pour les supporters et joueurs !

Nous vous attendons nombreux !

LA SOIRÉE DANSANTE CHOUCROUTE FAIT SON GRAND RETOUR !!

Dernier évènement avant la pandémie en mars 2020, la soirée dansante « Choucroute » tant attendue fera son retour en 2023 !!!

Retenez déjà la date :

SAMEDI 4 MARS 2023

Leur talent n'est plus à prouver, c'est de nouveau l'orchestre MASCARA qui sera présent pour assurer l'animation et le show pendant la soirée.

L'excellente choucroute préparée par notre traiteur local et le verre de l'amitié viendront combler de bonheur votre soirée !

La soirée étant habituellement très prisée et le nombre de places étant limité, c'est pourquoi vous pouvez d'ores et déjà réserver vos cartes auprès de :

Pierre au 06.60.31.21.17

ou Paulin au 06.72.82.22.17

Carte adulte : 23€

Carte enfant -15 ans : 11€

Nous espérons vous voir nombreux !!!

L'ensemble du Stade Châbonnais vous présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année !

« Le secret pour gagner : une action après l'autre, une balle après l'autre, un match après l'autre, une saison après l'autre »

Luis Fernandez



Amicale Boule Châbonnaise

Cette saison, en plus des concours annuels, le Fédéral Simple a été organisé à Châbons. Ce concours officiel s'est déroulé au boulodrome mais également sur les terrains préparés sur le parking (près de la Mairie). En effet, les boulistes bénévoles en partenariat avec la municipalité ont œuvré pour aménager 16 jeux supplémentaires sans lesquels aucune compétition officielle ne serait possible

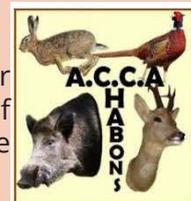
Notons que nos boulistes sont présents dans les concours environnants mais parfois n'hésitent pas à se déplacer dans d'autres départements. Les résultats ne sont pas toujours à la hauteur de leur espérance, mais qu'importe, l'essentiel n'étant pas de participer...

En novembre dernier, un concours de belote était organisé. Trente doublettes ont répondu à l'appel. Une bonne soirée dans une très bonne ambiance. De nombreux lots ont été distribués. Un grand merci à tous les commerçants locaux qui ont contribué à la réussite de ce concours par la dotation de lots.

Bonne année 2023 à tous.

ACCA

L'ACCA organise une vente à emporter de blanquette de veau ou boeuf bourguignon le dimanche 29 janvier de 10h à 13h.



Vous trouverez ci-dessous le bon de commande à retourner avant le 22 janvier par mail ou par téléphone.

BON DE COMMANDE

Vente de Blanquette de veau ou Boeuf bourguignon
Dimanche 29 janvier de 10h à 13h organisée par l'ACCA

Bon à déposer chez vos commerçants : Boulangerie La Bonne Miche, Boucherie Michallet et votre magasin Vival à Châbons

Les réservations sont également possibles :

Par mail : accachabons@gmail.com

Par téléphone : 06.75.85.26.76 Jean-Paul Guillermin / 06.86.20.30.83 Lilian Faure / 06.67.69.31.57 Christian Chevillet

Une portion de riz + blanquette + tarte : 12 €

Une portion de riz + bourguignon + tarte : 12 €.....

Nom / Prénom :

Téléphone :

